



Catégorie de la mesure **FORMATION**

Fonction(s) de la mesure **Acquérir les compétences de base (langue et calcul)**

D/F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Nom de la mesure **Cours (sans garderie)**

Organisateur **[MIS-CADRE]**

Description de l'activité Au sens de la présente mesure, on entend par « cours » des formations centrées sur l'acquisition l'amélioration ou la mise à jour de compétences professionnelles, tels que les cours de langue, les cours d'informatique, etc. Les formations axées sur le développement personnel ne sont pas couvertes par cette mesure).

Profil des bénéficiaires A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Objectifs à atteindre Les critères à observer pour déterminer les objectifs de la mesure sont les suivants :

- Lien direct avec, une possibilité concrète d'emploi ou, si la personne dispose d'une qualification professionnelle, remise à niveau rendue nécessaire par exemple après un long éloignement du marché du travail ou suite à un développement technologique important dans le domaine professionnel concerné.
- Lien direct avec un projet professionnel réaliste et réalisable.
- Formation de courte durée (moins de 12 mois en principe).
- Rapport coûts / résultats raisonnablement envisageables, ainsi que comparaison des différentes offres pour un cours similaire.

Conditions de participation A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Moyens et méthodes Selon proposition du Tiers-organisateur de la mesure.

Capacité d'accueil Selon proposition du Tiers-organisateur de la mesure.

Frais d'organisateur Au maximum 23.50 Fr. / par unité d'enseignement et 200 Fr. pour le matériel didactique

Durée A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure (maximum 12 mois).

Dates A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Fréquence A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Horaire A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

Taux d'activité A définir avec le Tiers-organisateur de la mesure.

District Canton de Fribourg

Adresse Selon proposition du Tiers-organisateur de la mesure.

Localité Selon proposition du Tiers-organisateur de la mesure.

Coordonnées de l'organisateur **[MIS-CADRE]**

Responsable de la mesure Selon proposition du Tiers-organisateur de la mesure.

Téléphone Selon le Tiers-organisateur de la mesure Adresse Selon le Tiers-organisateur de la mesure

Fax Selon le Tiers-organisateur de la mesure No postal / Localité 0000 Selon le Tiers-organisateur de la mesure

E-Mail [Selon le Tiers-organisateur de la mesure](#) Site Web [Selon le Tiers-organisateur de la mesure](#)

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Selon le Tiers-organisateur de la mesure



Catégorie de la mesure FORMATION

Fonction(s) de la mesure **Acquérir les compétences de base (langue et calcul)**

D/F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Responsable de l'organisation Selon le Tiers-organisateur de la mesure

Remarques

Tiers-organismes

Formation dispensée par un prestataire communément reconnu dans sa branche, dans le canton de Fribourg prioritairement, en Suisse exclusivement.

Modalités d'organisation

Le SSR indique dans le contrat de prestations à soumettre à la Commission sociale toute information pertinente sur le cours lui-même (dates, prix, organisme, de formation, matière enseignée, certificat obtenu), ainsi que sur l'adéquation entre le cours envisagé et le bénéfice attendu au plan de l'insertion socioprofessionnelle.

Cours de langue comme mesure de participation sociale

Les cours de français ou d'allemand (selon la région) pour des bénéficiaires ne parlant pas ou mal ces langues sont à activer dans le cadre de cette mesure, même si l'objectif recherché vise la participation sociale.